

## **M.R.C. Kamouraska**

## Aide financière aux déplacements des usagers (Bas-Saint-Laurent)

**Adresse:** Référer à votre établissement de santé

---

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
------------------	--------------	-----------------------------	------------------------	--------------------

---

**Territoire:** Bas-Saint-Laurent

### ***Service (s)***

Aide financière au transport  
Aide financière pour l'hébergement et les repas

### ***Clientèle (s) visée (s)***

Personnes atteintes de cancer  
Toute personne de 18 ans ou plus qui réside au Québec

### ***Autres informations***

Ce programme du Ministère de la Santé et des Services Sociaux vise à procurer une aide financière aux personnes qui doivent se déplacer **À PLUS DE 200 KILOMÈTRES DE LEUR RÉSIDENCE** pour recevoir des soins et des services à des fins de diagnostics ou de traitements qui ne sont pas disponibles dans leur région. L'aide financière peut couvrir, dans une certaine mesure, les frais de transport aller et retour, ainsi que les frais de séjour, soit les repas et l'hébergement.

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

Être résident du Québec.

Avoir reçu au préalable une demande de soins ou services prescrite par leur médecin (ordonnance médicale).

Le déplacement doit s'effectuer de leur résidence vers l'établissement du réseau de santé et des services sociaux le plus rapproché en mesure de fournir les soins ou services qui ne sont pas disponibles localement ou dans les délais requis.

La distance entre l'établissement qui dessert la localité de l'utilisateur et celui où le bénéficiaire reçoit le service, doit être égale ou supérieure à 200 kilomètres.

L'accompagnateur, lorsque prescrit par le médecin demandeur, est également admissible au remboursement des frais de transport et d'hébergement.

## **Aide financière aux déplacements des usagers (Bas-Saint-Laurent)**

---

---

POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS (pour la personne malade et son accompagnateur) : la personne doit être admise dans une résidence reconnue par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit une hôtellerie pour les personnes devant recevoir des services de radio-oncologie ou tout autre traitement relié au cancer ou une maison d'hébergement pour les personnes en attente d'une transplantation ou nouvellement greffées.

### **REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT :**

L'établissement remboursera les frais d'utilisation d'un véhicule selon le TABLEAU DE L'ALLOCATION FINANCIÈRE À L'USAGER qui se trouve dans le dépliant intitulé « Vous devez vous déplacer à 200 kilomètres et plus? Une aide financière est disponible... »

OU

Les frais de transport en commun aller et retour entre l'établissement où il reçoit habituellement les soins et les services de base et l'établissement qui fournira les services requis. (Joindre les pièces justificatives)

L'accompagnateur référé par le médecin recevra uniquement le remboursement des coûts du transport en commun, lorsque utilisé.

### **REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS :**

Vérifier auprès de votre centre hospitalier pour connaître les montants auxquels vous avez droit.

### **REMBOURSEMENT DES FRAIS ADMISSIBLES POUR LES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES**

Des modalités d'allocations financières particulières s'appliquent pour les usagers inscrits au programme ministériel de transferts interétablissements en radio-oncologie et les usagers qui doivent se déplacer pour recevoir une transplantation de greffe ou un suivi. Les usagers doivent s'adresser à l'établissement où il reçoivent habituellement les services afin d'obtenir les informations concernant les frais autorisés pour ces déplacements.

### **PROCÉDURE DE RÉCLAMATION :**

AVANT DE FAIRE LE DÉPLACEMENT, l'utilisateur devra se procurer (à son établissement de santé) le Formulaire de réclamation qui se trouve dans le dépliant intitulé « Vous devez vous déplacer à 200 kilomètres et plus? Une aide financière est disponible... ». Il devra le compléter et le faire parvenir, en joignant une photocopie de l'ordonnance médicale (prescription), à l'établissement où il reçoit habituellement les soins et les services de base **DANS LES 60 JOURS SUIVANT LE DÉPLACEMENT.**

## Association des stomisés du Grand-Portage Inc.

**Adresse:** C.P. 1622  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 4M2

---

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 862-1697	133			

---

**Responsable (s):** Fernand Gagné, président/secrétaire (418 862-4381)

**Territoire:** Les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouta et Les Basques

**Accessibilité** Lundi au vendredi  
9 h à 16 h

---

### ***Service (s)***

Aide à la réadaptation  
Bulletin d'information  
Conférences  
Documentation + de 500 documents à votre disposition  
Écoute téléphonique  
Journal «La Brise» - 4 parutions par année  
Visites aux personnes atteintes et à leur famille  
Visites de bénévoles à domicile

### ***Autres informations***

Prévention et défense des droits des personnes stomisées.

### ***Clientèle (s) visée (s)***

Personnes stomisées et leur famille

**Belle et bien dans sa peau**  
**Association du cancer de l'Est du Québec**

**Adresse:** 75, rue Saint-Henri  
Rivière-du-Loup (Québec)

---

<b>Téléphone</b>	<b>Poste</b>	<b>Téléphone sans frais</b>	<b>Téléavertisseur</b>	<b>Télécopieur</b>
(418) 868-1010	2780			

---

**Responsable (s):** Esther Côté, infirmière pivot en oncologie

**Territoire:** MRC Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques

---

**Service (s)**

Ateliers «Belle et bien dans sa peau»

**Clientèle (s) visée (s)**

Femmes atteintes de cancer

**Autres informations**

BELLE ET BIEN DANS SA PEAU est un programme offert gratuitement à l'échelle du Canada par les membres de l'Association canadienne des cosmétiques, produits de toilettes et parfums. Il vise à aider les femmes atteintes de cancer à rehausser leur estime de soi, par l'amélioration de leur apparence.

Les ateliers BELLE ET BIEN DANS SA PEAU permettent à des groupes de femmes de s'évader du cycle des traitements, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Chaque participante reçoit une trousse de cosmétiques afin de mettre en pratique les conseils de soins de la peau et de maquillage qui lui sont donnés par les cosmétologues bénévoles. Durant ces deux heures, elle apprend également à pallier la perte des cheveux en se coiffant d'une prothèse capillaire, d'un turban ou d'un foulard.

Ces ateliers offerts en partenariat avec l'Association du cancer de l'Est du Québec, se déroulent au Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup, à la salle 400 du Pavillon Alphonse-Couturier. Ils se tiennent les lundis de 13 h 30 à 15 h 30. Pour connaître la date du prochain atelier ou pour s'inscrire, les femmes intéressées doivent composer le 418 868-1010, poste 2780.

Dans le cas où vous devez aller à Rimouski pour des traitements et n'avez pu participer à un atelier offert à Rivière-du-Loup, il vous est possible de vous inscrire à un des ateliers offerts à tous les troisièmes lundis du mois à l'Hôtellerie Omer-Brazeau en composant le 418 724-0600 ou le 1 800 463-0806.

SITE WEB : [www.lgfb.ca](http://www.lgfb.ca)

## Centre d'action bénévole Cormoran Inc.

**Adresse:** 321, rue de l'Église - bureau 2  
Saint-Bruno-de- Kamouraska (Québec)  
G0L 2M0

**Courriel**  
cabcormoran@videotron.ca

**Téléphone** (418) 492-5851      **Poste**      **Téléphone sans frais**      **Téléavertisseur**      **Télécopieur** (418) 492-1725

**Responsable (s):** Pascale Ouellet, directrice  
Rosaire Dionne, président par intérim

**Territoire:** M.R.C de Kamouraska

**Accessibilité** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

### **Service (s)**

Accompagnement-transport (médical)  
Accueil  
Aide aux formulaires  
Carrefour informations aux aînés (CIA)  
Information et sensibilisation  
Popote roulante  
Téléphone sécurité (PAIR)  
Téléphones et visites d'amitié

### **Autres informations**

SITE WEB : [actionbenevolebsl.org](http://actionbenevolebsl.org)

Dix localités offrent des services bénévoles dans le Kamouraska :

- Les semeuses d'Amitié de Rivière-Ouelle : suspendus (référé au CAB)
- Place aux aînés de St-Bruno : 492-7075
- Santé Entraide de St-Joseph : 493-2440
- Comité de bénévoles de St-Alexandre : 495-2790
- Action Santé Bénévole de Ste-Hélène : 492-3296
- Bénév-acc. Mont-Carmel : 498-3349
- Coup d'Pouce St-Germain : 492-5810
- Popote roulante Les Abeilles de St-Pâcome : 852-2591
- Les p'tits bonheurs de St-André : 493-2142, poste 1372
- Comité d'entraide de Kamouraska 492-1804
- Carrefour d'infos pour aînés KTB - Point de serv. Kamouraska : 492-5851

Autre service : Centre de jour communautaire : Maître de ses choix

### **Clientèle (s) visée (s)**

Personnes en perte d'autonomie

## Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Bas-Saint-Laurent ( CAAP BSL )

**Adresse:** 125, boul. René-Lepage Est, bureau 311  
Rimouski (Québec)  
G5L 1N9

**Courriel**  
soutien@caapbsl.org

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 724-6501		1 877 767-2227		(418) 725-7411

**Responsable (s):** Nathalie Lavoie, directrice générale

**Territoire:** Bas-Saint-Laurent

**Accessibilité** Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

### **Service (s)**

Assister  
Informé

### **Clientèle (s) visée (s)**

Population en général  
Usagers insatisfaits

### **Autres informations**

« Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Bas-Saint-Laurent existe pour soutenir les usagers insatisfaits du système public de santé et de services sociaux. En satisfaisant les usagers, par l'information individuelle et collective et l'assistance directe, nous contribuons à améliorer le système de santé dans notre région. »

Il est l'organisme communautaire mandaté par le Ministre de la santé et des services sociaux, pour assister et accompagner, sur demande, les usagers qui désirent porter plainte auprès d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, d'un CMDP, d'une Agence de la santé et des services sociaux et du Protecteur du citoyen. (Loi sur les services de santé et les services sociaux, articles 76.6 et 76.7)

**INFORMER :** Donner de l'information aux usagers sur leurs droits et sur les recours possibles dans le régime d'examen des plaintes dans le réseau de la santé et des services sociaux, référer au besoin à d'autres instances ou organismes.

**ASSISTER :** Réaliser un ensemble d'interventions pour seconder l'utilisateur dans sa démarche, entre autres, la documentation du dossier, l'accompagnement aux rendez-vous, l'explication des interventions possibles, de leurs sens et de leurs conséquences, les communications administratives et rédactions de lettres, la représentation non juridique, les conseils, les rapports d'étapes, etc.

**SITE INTERNET :** [www.caapbsl.org](http://www.caapbsl.org)

## Fondation Annette Cimon Lebel Inc.

**Adresse:** 54, rue Amyot  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 3E9

---

<b>Téléphone</b>	<b>Poste</b>	<b>Téléphone sans frais</b>	<b>Téléavertisseur</b>	<b>Télécopieur</b>
(418) 867-1695				(418) 862-5054

---

**Responsable (s):** Myriam-Andrée Lebel  
**Territoire:** Région Bas-Saint-Laurent  
Région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine

---

### **Service (s)**

Aide financière pour les repas  
Aide financière pour l'hébergement  
Journal «Le Partage» gratuit sur demande

### **Clientèle (s) visée (s)**

Personnes atteintes de cancer  
Toute personne de 18 ans ou plus qui réside au Québec

### **Autres informations**

#### **ADMISSIBILITÉ :**

La Fondation Annette Cimon Lebel aide financièrement les gens atteints de cancer ainsi que leur accompagnateur ou accompagnatrice pour les dépenses suivantes : hébergement et repas lors des traitements et les rendez-vous médicaux reliés au cancer. Ces dépenses ne doivent cependant pas être remboursées ailleurs (gouvernement, région régionale ou CLSC, assurances, autres organismes, etc.).

#### **AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE :**

L'aide financière accordée est de 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 800 \$ si votre revenu familial ne dépasse pas 22 000 \$ pour une personne, 27 600 \$ pour deux personnes, 34 000 \$ pour trois personnes, etc. À cette fin, veuillez nous fournir, lors de votre demande, une copie de votre dernier rapport d'impôt et une preuve de votre revenu familial actuel, si celui-ci est très différent de votre rapport d'impôt.

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :**

Compléter le formulaire et nous le faire parvenir le plus rapidement possible après la fin des traitements ou à la fin d'une période de six mois, avec les documents originaux suivants :

- Un certificat médical confirmant la situation de cancer.
- Des attestations de présence à tous vos rendez-vous médicaux (incluant les traitements), soit : les papiers reçus lors des rendez-vous ou une attestation du département des archives médicales de l'établissement ou vous avez eu ces rendez-vous. Dans cette demande, n'oubliez pas d'inscrire votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de dossier et la raison pour laquelle vous avez besoin de cette attestation.
- Des reçus des dépenses encourues (hébergement, repas, déplacements).



## Les services Kam-Aide

**Adresse:** 1514, 1 rue Poiré  
La Pocatière (Québec)  
G0R 1Z0

**Courriel**  
kamaide@qc.aira.com

**Téléphone**  
(418) 856-5636

**Poste**

**Téléphone sans frais**

**Téléavertisseur**

**Télécopieur**  
(418) 856-1651

**Responsable (s):** Josée Lévesque, directrice

**Territoire:** MRC Kamouraska

**Accessibilité** Lundi au vendredi  
8 h 30 à 16 h 30

### **Service (s)**

Entretien ménager  
Grand ménage  
Lessive et repassage  
Préparation de repas  
Présence - surveillance

### **Autres informations**

Accompagnement pour les commissions.

Les tarifs sont établis selon votre situation.

SITE INTERNET : [www.Kamaide.com](http://www.Kamaide.com)

### **Clientèle (s) visée (s)**

Personnes âgées de 65 ans et plus  
Personnes référées par la CSSS de  
Kamouraska  
Population en général

## Massothérapie en oncologie

**Adresse:** 151, rue Saint-Louis, C.P. 4151  
Rimouski (Québec)

---

<b>Téléphone</b>	<b>Poste</b>	<b>Téléphone sans frais</b>	<b>Téléavertisseur</b>	<b>Télécopieur</b>
(418) 724-0600	2021			

---

**Responsable (s):** Nancy Renaud, coordonnatrice

**Territoire:** Bas-Saint-Laurent, Gaspésie

---

### **Service (s)**

Massages offerts par des massothérapeutes certifiés en clinique d'oncologie

### **Autres informations**

Le service est offert un jour variable par semaine, par une équipe de massothérapeutes certifiés et formés spécifiquement pour le massage des personnes recevant des traitements contre le cancer.

Les massothérapeutes certifiés en oncologie savent adapter leurs gestes professionnels à la situation de chaque personne : nature et stade de la maladie, techniques d'intervention, respect des contre-indications et des besoins de la personne, douceur et présence.

### **COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE ?**

- . Les massages sont donnés sur place, pendant les traitements (aucune inscription préalable);
- . Chaque massage dure environ 15 minutes et est prodigué sur des parties du corps comme les mains, les jambes, le cou et la tête;
- . Les personnes sont invitées à remplir un court questionnaire sur l'évaluation du service et à le déposer dans une boîte identifiée et située à la sortie de la salle de traitement.

Le service est offert aux endroits suivants : CSSS de Kamouraska (La Pocatière), CSSS de Rivière-du-Loup, CSSS du Témiscouata (Notre-Dame-du-Lac), CSSS Rimouski-Neigette, CSSS de Matane, CSSS Matapédia (Amqui); CSSS Haute-Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts), CSSS Baie-des-Chaleurs (Maria); CSSS Rocher-Percé (Chandler).

Si vous désirez recevoir un massage en clinique privée de massothérapie, il vous est possible d'obtenir la liste des massothérapeutes certifiés en oncologie en composant le 1 800 463-0806.

**Perce-Neige Kamouraska**  
**offert par la Fondation soins palliatifs André-Côté**

**Adresse:** 100, 4e avenue, bureau 180  
La Pocatière (Québec)  
G0R 1Z0

**Courriel**  
services@fondationandrecote.ca

---

<b>Téléphone</b>	<b>Poste</b>	<b>Téléphone sans frais</b>	<b>Téléavertisseur</b>	<b>Télécopieur</b>
(418) 856-4066	2			

---

**Responsable (s):** Joanie Fortin, coordonnatrice

**Territoire:** MRC Kamouraska et les localités de Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise

---

**Service (s)**

Activités de loisir  
Activités pour apprivoiser le cancer et ses impacts  
Hébergement pour personnes atteintes de cancer  
Renseignements par téléphone  
Répît-gardiennage  
Visites aux personnes atteintes et à leur famille

**Clientèle (s) visée (s)**

Personnes atteintes de cancer  
Personnes en fin de vie (toutes maladies)  
Proches de ces personnes

**Autres informations**

Perce-Neige est le service d'entraide et d'accompagnement de l'Association du cancer de l'Est du Québec offert par des bénévoles qui reçoivent une formation continue par le biais de différentes activités telles : cours de base en entraide et accompagnement, rencontres de bénévoles, journées de ressourcement, bulletin de liaison.

Dans le Kamouraska, ce service gratuit est offert par la Fondation soins palliatifs André-Côté.

En plus du soutien individuel, les bénévoles du service Perce-Neige peuvent aller vous rencontrer pour vous remettre le «Guide d'information et d'orientation pour les personnes touchées par le cancer» ou le guide de soutien pour les proches « Accompagner ceux qu'on aime ».

En composant le 418 856-4066, poste 2, vous pouvez rejoindre Perce-Neige Kamouraska tous les jours de la semaine, de préférence de jour et de soirée.

**Service d'accompagnement aux personnes en deuil**  
**Résidence funéraire Marius Pelletier**

---

---

**Adresse:** 409, 9e Rue  
La Pocatière (Québec)  
G0R 1Z0

---

<b>Téléphone</b>	<b>Poste</b>	<b>Téléphone sans frais</b>	<b>Téléavertisseur</b>	<b>Télécopieur</b>
(418) 856-3371		1 866 856-3371		

---

**Responsable (s):** Estelle Paradis  
**Territoire:** MRC Kamouraska

---

***Service (s)***

Groupe d'échange pour les personnes endeuillées  
Rencontres individuelles

***Clientèle (s) visée (s)***

Personnes endeuillées

***Autres informations***

Neuf rencontres sont proposées à raison d'une fois par semaine.

Nos valeurs et notre philosophie d'accompagnement sont inspirées du livre  
«De l'autre côté des larmes» de Suzanne Pinard, publié chez Mortagne.

**Société canadienne du cancer (bureau régional)**  
**Québec / Chaudière / Appalaches**

**Adresse:** 1040, avenue Belvédère, bureau 214  
Québec (Québec)  
G1S 3G3

**Courriel**  
aslevasseur@quebec.cancer.ca

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 683-8666	6110	1 888 939-3333		(418) 683-4617

**Territoire:** Les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup et la ville de Fermont sont desservies par le bureau régional Québec / Chaudière-Appalaches.

**Accessibilité** Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30

***Service (s)***

Accueil  
Aide financière au transport  
Aide financière autre  
Aide matérielle (pansements et fournitures)  
Conférences  
Consultation de documents  
Distribution de dépliants et de brochures  
Hébergement : Maison Jacques-Cantin, Montréal  
Ligne sans frais de soutien et d'information 1 888 939-3333  
Prêt de prothèses capillaires et dons de prothèses mammaires temporaires  
Prévention  
Répit de fin de semaine à la Maison Jacques-Cantin, Montréal  
Sensibilisation tabagisme  
Soutien pour l'arrêt tabagique  
Stands d'information

***Autres informations***

SITE INTERNET : [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca)  
BLOGUE DE DISCUSSION : [www.parlonscancer.ca](http://www.parlonscancer.ca)

***Clientèle (s) visée (s)***

Personnes atteintes de cancer  
Population en général  
Proches d'une personne atteinte de cancer

**Société canadienne du cancer (bureau régional)**  
**Québec / Chaudière / Appalaches**

---

---

Ligne sans frais : 1 888 939-3333

Le SERVICE D'INFORMATION SUR LE CANCER et CANCER J'ÉCOUTE :

1 888 939-3333, accessibles de 8 h à 20 h du lundi au vendredi.

Info@sic.cancer.ca

INFORMATION ET SOUTIEN À L'ARRÊT TABAGIQUE :

Ligne J'ARRÊTE : 1 866-527-7383

www.jarrette.qc.ca

Un point de service de l'organisme est en place dans la MRC de Rivière-du-Loup. Pour connaître les services offerts par les répondants locaux, contactez le bureau régional.

**AIDE MATÉRIELLE :**

La Société canadienne offre GRATUITEMENT des pansements et accessoires connexes aux personnes atteintes de cancer QUI VIVENT À LA MAISON.

Pour recevoir l'aide matérielle, il faut compléter le document « Demande de matériel médical et autre matériel », le faire signer par un professionnel de la santé (médecin, infirmière, nutritionniste, etc.) et l'acheminer au service d'aide matérielle, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal, H1T 4A9 ou par courriel à [aidematérielle@quebec.cancer.ca](mailto:aidematérielle@quebec.cancer.ca) ou par télécopieur au 514 255-2808.

Le formulaire est disponible au : [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca)

Le matériel est fourni en fonction du cancer diagnostiqué. Les demandes sont traitées dans un délai de 48 h, plus les délais normaux de la poste pour l'expédition. Les commandes sont expédiées au domicile du bénéficiaire.

La Société canadienne du cancer offre aussi d'autres services gratuits dans ses bureaux régionaux : prothèses mammaires temporaires et prêt de foulards et de turbans. La Société canadienne du cancer offre aussi le prêt de prothèses capillaires au coût de 20 \$ non-remboursable. Il est préférable de contacter le bureau régional avant de s'y rendre, ainsi qu'à son Centre de services du Centre hospitalier de Rivière-du-Loup.

**AIDE FINANCIÈRE** (les factures, reçus et ordonnances sont obligatoires) :

Allocations transport \*

Basée sur la distance entre le lieu de résidence et le lieu de traitement :

Allocation transport 1 à 10 km : 125 \$

Allocation transport 11 à 20 km : 200 \$

Allocation transport 21 à 30 km : 300 \$

Allocation transport 31 à 50 km : 350 \$

**Société canadienne du cancer (bureau régional)**  
**Québec / Chaudière / Appalaches**

Allocation transport 51 à 70 km : 400 \$  
Allocation transport 71 à 200 km : 450 \$

\*Pour être admissible à cette allocation, le patient devra effectuer au moins 10 déplacements par année pour des traitements en lien avec son cancer et demeurer à moins de 200 km du lieu de traitement.

Allocations Réadaptation \*\*

Allocation Matériel de stomie : 550 \$  
Allocation Traitements lymphoedème : 300 \$  
Allocation Matériel d'incontinence : 200 \$  
Allocation Soutien-gorge : 100 \$

\*\*Pour être admissible, le professionnel de la santé devra attester que le patient en a besoin.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'AIDE FINANCIÈRE :**

- une personne seule dont le revenu annuel brut est inférieur à :	23 646 \$
- une unité familiale de 2 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	29 440 \$
- une unité familiale de 3 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	36 193 \$
- une unité familiale de 4 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	43 942 \$
- une unité familiale de 5 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	49 839 \$
- une unité familiale de 6 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	62 581 \$

NOTE : Fait partie de l'unité familiale, toute personne qui réside de façon permanente à la même adresse que la personne atteinte du cancer.

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne sont pas admissibles aux allocations de frais de transport car un programme similaire d'aide financière leur est offert.

Ces critères peuvent changer. S.V.P. consultez le site internet au :  
[www.cancer.ca](http://www.cancer.ca), sous l'onglet Soutien/Services.

**T.R.E.S. Enr.**  
**(Transfert de région pour examens spécialisés)**

---

---

**Adresse:** 1876, Jacques Cartier  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 2X2

---

<b>Téléphone</b> (418) 725-4015	<b>Poste</b>	<b>Téléphone sans frais</b> 1 800 663-8737	<b>Téléavertisseur</b>	<b>Télécopieur</b> (418) 775-4030
------------------------------------	--------------	---	------------------------	--------------------------------------

---

**Responsable (s):** Serge Desrosiers, administrateur

**Territoire:** Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

**Accessibilité** 7 jours  
24 heures

---

**Service (s)**

Transport privé et semi-privé  
Transport spécialisé.

**Clientèle (s) visée (s)**

Personnes autonomes  
Personnes semi-autonomes

**Autres informations**

Service de transport spécialisé pour les déplacements des personnes référées par leur médecin vers des centres hospitaliers offrant des services non disponibles dans leur région.

Services :

- possibilité d'arrêt pendant le trajet,
- accompagnateur qualifié,
- soins en cas d'urgence.

Les coûts peuvent être défrayés par :

- la régie de l'assurance-maladie,
- la régie de l'assurance-automobile,
- la CSST,
- une assurance personnelle,
- autres...